

Groupe de Coopération en matière de lutte
contre l'abus et le trafic illicite des
stupéfiants



Strasbourg, 9 mars 2012

P-PG/Work(2012)2rev 1_fr

GROUPE POMPIDOU
GROUPE D'EXPERTS AD HOC SUR LA PREVENTION DES
USAGES DE DROGUES EN MILIEU PROFESSIONNEL

3^{ème} réunion

Conseil de l'Europe
Salle 1, 55 avenue Kléber, Paris
9/10 février 2012

RAPPORT DE REUNION

RAPPORT DE RÉUNION

1. Introduction

Le Président du Groupe d'experts ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants, dont la liste est reproduite à l'annexe I. L'ordre du jour de la réunion est adopté tel qu'il figure à l'annexe II.

2. Présentation d'une esquisse de cadre de référence à soumettre aux participants à la conférence pour approbation

(Voir document (P-PG/Work(2012)1)

Le Président présente l'esquisse d'un cadre de référence comme base de réflexion et des échanges, autour de quatre objectifs et de huit thèmes. Il souligne la nécessité, dans le contexte de la crise économique actuelle, de protéger la performance et la compétitivité des entreprises, ainsi que d'assurer le bon fonctionnement des outils de travail. Il souligne l'importance d'expliquer les risques inhérents à la consommation de drogues en termes de dysfonctionnements. Le document est examiné point par point. Une version révisée sera élaborée en temps opportun à la lumière des observations formulées.

Lors des discussions, les participants ont notamment souligné les aspects ci-après :

- la nécessité que les politiques de prévention intègrent également les risques qui trouvent leur origine dans la vie privée ;
- la nécessité de mettre en cohérence les considérations d'une part de sécurité et d'autre part de santé ;
- la nécessité d'intégrer le cadre de référence dans les contextes européens et de l'OIT ;
- la nécessité d'appliquer les politiques de prévention également dans les petites entreprises, autant que le permettent les ressources disponibles ;
- la nécessité d'une cohérence méthodologique avec les politiques de prévention menées sur d'autres fronts (ex. alcool, harcèlement, absentéisme, etc.) ;
- la nécessité d'établir la responsabilité individuelle des salariés concernés et de l'encadrement afin d'identifier les problèmes de chacun ;
- la nécessité d'élargir la politique de prévention en matières de, santé et de sécurité, à l'ensemble du personnel ;
- la non prise en compte des déterminants lors d'une suspicion de consommation d'alcool et/ou de drogues illicites.
- etc.

M. Parquet et M. Windey (consultants) présentent les deux schémas proposés dans l'esquisse de cadre de référence. Les participants conviennent de les réviser pour qu'ils soient plus exhaustifs ; il conviendrait notamment d'y inclure l'idée de bien-être au travail.

Le Président a invité les participants à regrouper les points évoqués dans l'esquisse autour des grandes thématiques ci-après :

- la prévention collective ;
- la prévention individuelle ;
- la mise en œuvre de la politique de santé et de sécurité sur le lieu de travail (l'ensemble de ses aspects, y compris le dépistage) ;
- la prise en charge sanitaire .

Les participants font des observations sur l'apport indispensable de la formation, l'importance d'une politique de prévention réellement applicable, les coûts sociaux inhérents à la prévention en matière de drogues, la nécessité d'une politique de prévention fondée sur des connaissances avérées en direction des entreprises et les difficultés à distinguer ce qui

peut relever de la sphère privée et de la sphère publique. Ils soulignent aussi que les politiques devraient aider les entreprises à déployer des mesures de prévention.

Enfin, le Président expose une série de propositions qui pourraient être présentées aux Etats membres et aux organisations internationales lors de la conférence, concernant les activités de suivi susceptibles de faciliter la mise en œuvre du cadre de référence au niveau national ou international. Le Secrétariat conseille d'inclure ces propositions en partie dans l'allocution d'ouverture du Président et en partie dans la conclusion sur le cadre de référence élaboré par les consultants.

Les participants conviennent de confier au Secrétariat la rédaction de la déclaration finale des participants à la conférence, et d'y inclure les six points listés ci-après :

- l'aggravation de la problématique de la consommation de drogues dans les milieux professionnels et ses répercussions ;
- la nécessité d'une prise de conscience de la responsabilité de tous les acteurs concernés ;
- la nécessité d'inscrire les principes d'une politique de prévention applicable, et de préciser les outils nécessaires à cette politique ;
- la difficulté, dans le contexte des conditions de travail actuelles et de la crise économique, de préciser ce qui appartient à la sphère publique ou à la sphère privée ;
- les valeurs du Conseil de l'Europe, et notamment celles centrées sur l'intégrité de la personne et la dignité humaine, l'égalité de traitement et le droit à la santé ;
- les différences entre les approches basées sur la sécurité et sur la santé ;
- la cohérence à rechercher entre les diverses démarches de prévention quel qu'en soit l'objet

Le Secrétariat indique qu'un avant-projet de déclaration finale sera distribué aux membres du Groupe ad hoc dans une semaine.

3. Préparation de la Conférence « Alcool, drogues et prévention en milieu professionnel », Strasbourg, 14/15 mai 2012

(Voir document (P-PG/Work(2011)8prov)

Les participants examinent le projet de programme distribué par le Secrétariat. Le Groupe ad hoc charge le Secrétariat de transmettre plusieurs questions et réflexions aux représentants de l'OIT et de l'OMS Europe, en guise d'orientations pour leurs présentations lors de la conférence. Le représentant de la Suède est invité à prendre contact avec les intervenants suédois et norvégien pour leur soumettre ces mêmes indications, tout comme le feront le représentant du Luxembourg pour l'intervenant luxembourgeois et M. Windey pour l'intervenant belge.

Les participants font part de leur exigence quant à la pertinence et à la cohérence de la teneur des diverses interventions avec les éléments du cadre de référence, qui sera le fil d'Ariane du programme.

Dès que le programme sera prêt, les lettres d'invitation seront transmises aux correspondants permanents dans les Etats membres du Groupe Pompidou, leur demandant d'identifier les participants qui représenteront les quatre catégories déterminées (représentants politiques, représentants du gouvernement central, du patronat et des syndicats).

Les participants décident que le Président du GP, M. Apaire, présidera également la conférence.

6. Questions diverses

Aucune.

7. Date de la 4^e réunion du Groupe d'experts

Les participants conviennent que la prochaine réunion se tiendra le 12 octobre 2012 à Paris.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS

3rd Ad Hoc Expert Group on the prevention of drug use in the work place Paris (France) 9/10 February 2012

LISTE DES PARTICIPANTS

**3^e Groupe d'experts ad hoc sur la prévention des usages de drogue en milieu professionnel
Paris (France), 9/10 février 2012**

Chairman / Président

M. Michel MASSACRET

Chargé de mission prévention en milieu professionnel
Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)
35, rue St. Dominique
F-75007 Paris
FRANCE

Tel : +33.1. 6 87 03 66 55 Fax : +33.1.42 75 69 01 michel.massacret@wanadoo.fr

Consultants

M. le Professeur Philippe-Jean PARQUET

295 rue Saint-Jacques
75005 Paris
FRANCE

Tel : (06) 08 47 60 70 Fax : (01) 46 34 11 91 philippe.parquet@laposte.net

M. Paul WINDEY

President
Conseil National du Travail
Avenue de la Joyeuse Entrée 17-21
B-1040 Bruxelles
BELGIUM

Tel: +32 2 233 88 83 Fax: +32 2 233 89 38 windey@nar-cnt.be

Belgium / Belgique

Apologies / excusé

Croatia / Croatie

Apologies /excusé

France

M. Daniel RATIER

Chargé de mission
Délégation Générale du Travail - Paris
39-45, quai André-Citroën
F- 75902 Paris Cedex 15
FRANCE

Tel : +33.1. 44 38 27 30 Fax : +33.1 daniel.ratier@travail.gouv.fr

Luxembourg

Dr Robert H. GOERENS

Médecin inspecteur du travail
Ministère/Direction de la Santé
Division de la Santé au Travail
Villa Louvigny
L-2120 LUXEMBOURG

Tel : +352 247 85629 Fax: +352 46 79 60 dsat_lu@ms.etat.lu ou robert.goerens@ms.etat.lu

Norway / Norvège

Apologies : excusé

Italy / Italie

Apologies : excusé

Portugal

Dr. Mário CASTRO

Director
Department for Monitoring Training and International Relations
Institute on Drugs and Drug Addiction
Praça de Alvalade, Nº 7-, 6th floor
P – 1700-032 LISBON
PORTUGAL

Tel : +351 211119035 Fax: +351211119006

Slovenia / Slovenie

Mme Nataša DERNOVŠČEK HAFNER

Workplace Health Promotion Specialist
University Medical Centre Ljubljana
Clinical Institute of Occupational, Traffic and Sport Medicine
Poljanski nasip 58
Ljubljana 1000
SLOVENIA

Tel : +386.1. 522 26 95 Fax : +386.1.522 24 78 natasa.dernovscek@quest.arnes.si

Spain / Espagne

Apologies / excusé

Sweden / Suède

Ms Helena LÔFGREN

Public Health Planning Officer
Swedish National Institute of Public Health
Department of Drug Prevention
Forskarens väg 3
SE-831 40 Östersund
SWEDEN

Tel: +46 63 19 97 91 Fax: +46 63 19 96 02 helena.lofgren@fhi.se

European Trade Union Confederation (ETUC) / Confédération européenne des syndicats (CES)

Apologies / excusé

International Labour Organisation (ILO) / Organisation Internationale du travail (OIT)

Apologies / excusé

BusinessEurope

Apologies / excusé

World Health Organisation / Organisation Mondiale de la Santé
--

Apologies / excusé

Secretariat

Ms Eva KOPROLIN
Pompidou Group
Council of Europe
F – 67075 Strasbourg Cedex

Web site: <http://www.pompidou.int>

Tel: +33 3 88 41 29.24 **Fax:** +33 3 88 41 27 85 Eva.koprolin@coe.int

ANNEXE II

Ordre du jour

1 Ouverture de la réunion

- adoption de l'ordre du jour
- récapitulation des décisions prises lors de la 2^{ème} réunion
- présentation de nouveaux participants éventuels
- informations éventuelles sur des prises de position ou recommandations faites au niveau des pays représentés ou au niveau international

2 Présentation d'un projet de cadre de référence comme fil conducteur et objet soumis à approbation lors de la conférence « Alcool, drogues et prévention en milieu professionnel : Quels enjeux, quels défis pour le gouvernements, l'entreprise et les personnels ? »

3 Continuation de la préparation de la conférence sus-mentionnée prévue pour les 14/15 mai 2012 à Strasbourg

- échanges quant au programme provisoire ;
- confirmation du profil des participants défini lors de la 2^{ème} réunion ;
- détermination des présidents de séance ;
- débat préliminaire sur les décisions de procédure à prendre par les participants à la conférence ;
- liste des tâches à accomplir par les différentes délégations, par les CPs, par le Secrétariat, par les consultants, la Présidence ;
- calendrier des tâches à accomplir.

4 Questions diverses

5 Date d'une réunion de suivi du Comité d'experts adhoc sur la prévention de l'usage de drogue en milieu professionnel